L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 DECEMBRE 1862 Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
MERCREDI MATIN, 24 DECEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Vincent & Co, à 10 heures, dans la rue de la Douane No 64—Vêtements super., sans réserve.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41—marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers.

Par le même, 41, rue de Chartres—marchandises sevrées.

Par T. Keeler & Son, à leur magasin d'encan, No 73 rue des Magasins—limons de Malaga, café Rio, café moulu, thés, jambons, farine, graisse, &c.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt St-Louis, rue Front—ou coin des rues Delord et Magasins—drèche et houblon.

Par Hanlon & McLean, rue St-Charles, No 14—le fonds du magasin consistant en bijouterie, &c.

Proclamation importante.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une proclamation importante, émanant du major-général Banks, commandant du département du Golfe. Ce document commente la proclamation lancée par le Président des Etats-Unis, au mois de septembre dernier, au sujet de l'émancipation des nègres dans les Etats en rébellion, et déclare que le Président n'a pas encore désigné la Louisiane comme étant dans cette catégorie et que l'envoi de représentants au Congrès est une preuve suffisante que cet Etat n'est pas en rébellion. Le texte de la proclamation du président Lincoln se trouve reproduit à la suite de l'ordre du général Banks.

DU CENTRE TENNESSEE.

(*Extrait du Chattanooga Rebel du 9.*)

Nous avons d'intéressantes nouvelles de notre armée à Murfreesboro et dans les environs. Depuis la publication de notre dernier numéro, il y a eu un mouvement général des troupes dans la direction de Nashville. Le corps de Hardee, s'est avancé samedi de Shelbyville à Triune, petit village à 20 milles de Nashville, avec une excellente route à péage conduisant à la ville.

En simultanéité avec ce mouvement, le corps du général Kirby Smith stationné jusqu'ici à Manchester, s'est avancé à Readyville, à une courte distance de Murfreesboro, et, si nous sommes bien informés, se rend à Lebanon. Toute l'armée était en mouvement aux dernières dates, et des escarmouches avaient eu lieu entre Nashville et Murfreesboro. Quelques personnes croient ici que Nashville sera investie de tous côtés. Notre ligne de bataille s'étend maintenant de Franklin au comté de Williamson, à 18 milles au sud de Nashville à Lebanon, le chef lieu du comté de Wilson, à 30 milles environ au nord-est de cette ville. Morgan, d'après ce que nous avons appris, doit coopérer sur les routes de Louisville et de Nashville.

Ce mouvement de notre armée semblerait indiquer que le général Jo. Johnston a résolu d'assiéger la belle capitale du Tennessee, mais nous sommes d'opinion que telle n'est pas son intention. Si on pouvait attirer les forces de Rosencrans dans les plaines de Lavergne, ou quelqu'autre part entre Murfreesboro et Nashville, notre armée sans aucun doute leur livrerait bataille.

Autrement nous ne pensons pas qu'un engagement général soit imminent. Si le général Johnson peut investir la ville et couper les communications de l'ennemi avec le Nord; il peut le forcer à livrer bataille ou à faire un mouvement rétrograde ce qui a déjà coûté sa commission à un commandant fédéral dans le département du Kentucky et du Tennessee.

On lit dans le *Knoxville Register* de mercredi :

Des officiers, venus directement de l'armée dans le Centre-Tennessee, sont d'opinion qu'une grande bataille est imminente dans le voisinage de Nashville. Le corps d'armée du lieutenant général Kirby Smith a pris position près de Murfreesboro. Le corps d'armée de Hardee est à 20 mille de Nashville près du petit village de Triune. Toute l'armée, commandée maintenant par Johnston du Potomac en personne, s'avance sur Nashville de toutes les directions excepté le nord où Forrest et Morgan s'avancent eux-mêmes.

Nos forces ne sont pas assez considérables pour investir une ville occupée et fortifiée comme elle l'est, mais dans l'opinion du général Johnson il semble que nous soyons prêts à offrir la bataille dans les plaines qui environnent la ville.

Les généraux Van Dorn et Loring.

L'*Appeal* publie ce qui suit au sujet des généraux Van Dorn et Loring :

Nous pensons que la position qui vient d'être assignée à notre ami le général Van Dorn lui convient mieux qu'aucune autre qu'il eût eue à remplir depuis son rappel du Texas. Quoiqu'on puisse dire de son insuffisance comme général de département ou d'un grand corps d'armée on ne peut nier qu'il n'ait un courage et une intrépidité à toute épreuve. Nous espérons que, comme commandant des forces de cavalerie près de Grenada, il se réhabilitera et que la sagesse de ce changement sera évidente.

Nous sommes certain que tout mississippien familier avec la carrière militaire heureuse du général Loring sera content d'apprendre que la nécessité qu'il avait fait placer au commandement du district de Port Hudson n'existe plus et qu'il prendra le commandement du premier corps de l'armée de Pemberton. Il n'y avait pas dans l'armée des Etats Unis d'officier dont la carrière eut été plus heureuse ou la promotion plus rapide. A peine âgé de 14 ans lorsqu'il s'engagea dans la guerre de la Floride, il s'éleva au grade de capitaine à 16 ans, et il déploya une précocité étonnante, un jugement sain et la bravoure qui a marqué depuis toute sa carrière.

Au commencement de la guerre du Mexique nous le trouvons capitaine dans l'armée des Etats-Unis, et à la fin de la guerre il obtint le brevet de colonel, ayant eu trois promotions pour son courage et ses services pendant la guerre. Il fit preuve d'un tel sangfroid et d'un tel héroïsme aux portes de la ville de Mexico, où il perdit un bras, que le général Scott qui était si avare d'éloges envers les officiers, parla toujours de lui depuis ce moment comme du "brave et distingué colonel Loring."

Quand son Etat se sépara, il donna immédiatement sa démission et offrit ses services à son pays natal. M. Davis qui avait eu occasion d'apprécier son grand mérite accepta cette offre immédiatement. Loring fut nommé général de brigade et reçut un commandement dans la Virginie occidentale, où ses services bien connus lui ont valu le grade de major-général. Nous avons donné une histoire succinte de la vie du général Loring pour ceux qui ne le connaissent pas; et pour terminer nous pouvons affirmer qu'il ne démérítera jamais de la confiance de l'armée.

Les exploits de J. C. Morgan.

L'éditeur du *Vicksburg Whig* a reçu dernièrement la visite du colonel R. M. Geno, du Texas, qui commande le second régiment de la brigade de Morgan, et il a appris de lui des détails intéressants sur la besogne exécutée par Morgan pendant l'été. Depuis que le colonel Geno est dans la brigade, Morgan a participé à 53 engagements, dans lesquels il a fait perdre à l'ennemi 325 tués, 362 blessés, 2282 prisonniers et a détruit pour $1,150,000 de provisions, de wagons, de bestiaux &c appartenant à l'armée fédérale. Tout cela a été fait avec une force qui ne dépassait pas 3000 hommes, et avec une perte très faible. La dernière affaire à Harteville, à 16 milles à l'est de Gallatin a été brillante et le premier engagement important depuis l'organisation de la brigade. Le colonel Geno dit que l'ennemi a perdu 60 tués, 13 blessés, 1350 prisonniers, six pièces d'artillerie et pour $65,000 dollars d'effets et provisions.

[*Jackson Mississippian.*

LA RECOLTE DE SUCRE.

Un planteur intelligent de St-Jean-Baptiste écrit à l'*Advocate* :

21 décembre—Nous avons fini de rouler mercredi dernier, et nous n'avons pas fait un sixième de la récolte de l'année dernière. C'est à peu près autant qu'aucun de mes voisins et plus que la majorité d'entre eux n'a fait. La cause en est la détérioration de la canne et la démoralisation des nègres. Nous avons plus de 250 acres de cannes encore debout, mais elles sont aigres.

Toute la récolte de l'Etat sera certainement très faible cette année. Je ne l'ai pas entendu estimer à plus de 30,000 ou 40,000 boucauts. Une plantation de cette paroisse, de ce côté du fleuve, a fait plus l'année dernière que toutes les plantations, la mienne comprise, n'ont fait cette année.

LES ETATS DU SUD ET LA DETTE DE GUERRE.

Nous remarquons que les législatures de quelques uns des Etats Confédérés ont engagé leur foi au paiement de leurs quotes respectifs de la dette de guerre de la Confédération. Notre législature, dans sa présente session, peut juger prudent d'engager la foi du Mississippi au paiement du quota de l'Etat. Nous pensons que si les législatures de tous les Etats adoptaient une mesure semblable, cela serait d'un effet très salutaire. Cela convaincrait le pays, comme le dit le *Richmond Examiner*, que l'idée de la répudiation après la guerre ne peut exister, et cela fournirait un exemple d'une grande influence morale et qui indiquerait une union intime et cordiale entre les différents membres de la Confédération. (*Memphis Appeal.*)

Valeur des obligations confédérées

Nous lisons dans le *Memphis Appeal* du 16 courant :

Une lettre d'un maison convaincant qui adjoura dans la famille d'un citoyen hospitalier de Richmond, riche capitaliste, donne les détails suivants sur une circonstance qu'il a récemment avec son hôte.

Ce capitaliste en cherchant les moyens de faire passer une somme considérable en Angleterre, fut présenté à un anglais qui fait une tournée dans le pays pour faire des recouvrements pour le compte d'un des plus grands établissements de quincaillerie en Angleterre, établissement dans lequel il est intéressé.

Il a recouvré pour plus d'un million de dollars en obligations confédérées à 8 par cent, et il dit qu'il peut les vendre en Angleterre à 75 ou 80 cents au dollar, et que le jour où la Confédération sera reconnue comme nation, ces obligations monteront à 120 et à 130. Beaucoup de grandes maisons, dit-il, ont des centaines de mille dollars placés en obligations confédérées et elles considèrent que c'est un bon placement. Quant à la reconnaissance il est sûr qu'elle aura lieu dans quelques mois. Questionné au sujet de la marine confédérée qu'on dit être en construction en Angleterre et menace à la qu'on ne savait rien de positif. C'est un fait, cependant, que l'on construit beaucoup de steamers, mais personne ne peut dire dans quel but. Les chantiers de construction sont fermés et personne ne peut les visiter.

L'expédition du Mexique.

Le maréchal ministre de la guerre a adressé à l'Empereur le rapport suivant concernant l'expédition française au Mexique :

Sire,

Les nombreux renforts mis, par ordre de Votre Majesté, à la disposition du général Forey, vont changer complètement le caractère et la marche de nos opérations militaires, et marquer une phase toute nouvelle dans l'expédition française au Mexique.

En présence des perspectives de l'avenir, il m'a paru juste d'assigner au passé la part qui lui revient dans l'historique de l'expédition, et de résumer dans un rapport les difficultés de toute nature que les troupes formant la première colonne du corps d'armée, sous les ordres du général de Lorencez, ont eues à surmonter.

Ce rapport embrasse spécialement les quatre mois qui sont écoulés entre la réoccupation d'Orizaba et l'arrivée de 1er régiment de zouaves et du détachement du 2e régiment de chasseurs d'Afrique qui, sous le commandement du colonel Brincourt, forment comme l'avant garde du corps amené de France par le général Forey.

Votre Majesté, dans sa sollicitude pour les troupes engagées dans une entreprise aussi lointaine, s'est vivement préoccupée des difficultés qui les attendaient, alors que l'expédition, commencée sous d'autres conditions, ne reposait plus que sur leur dévouement fait leur énergie. Il ne fallait, en effet, rien moins que la valeur éprouvée des généraux, des officiers et des soldats, et la courageuse abnégation des services administratifs pour faire envisager sans de graves inquiétudes la situation dans laquelle allait se trouver la division Lorencez. La relation des faits que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Majesté n'est que l'analyse des rapports que j'ai successivement reçus du général de Lorencez; elle établira, je l'espère, que la confiance de Votre Majesté n'a pas été déçue, et que ses soldats du Mexique se sont montrés aussi fermes, disciplinés et résignés dans les privations et les souffrances que valeureux dans le combat.

Je suis avec le plus profond respect,
Le maréchal de France, ministre de la guerre,
RANDON.

Paris, le 17 novembre 1862.

DEMANDE DE TRAVAIL.—Les Sœurs du Bon-Pasteur, ne soutenant leur maison que par le travail, et en manquant à cette heure, s'adressent au public par la voie de notre journal pour en obtenir. Les Sœurs sont au nombre de soixante-deux. Elles s'occupent de toutes sortes de travaux d'aiguille. Voir aux annonces.

CHARBON LANARKSHIRE.—M. C. A. Miltenberger, No. 57 rue du Camp, vend en ce moment d'excellent charbon de Lanarkshire à raison de une piastre et demie le baril. Voir aux annonces.

BI-SULFITE DE CHAUX.—M. Joseph Albrecht, chimiste, 162 rue du Camp, a du bi-sulfite de chaux frais qu'il vend à raison de $15 le baril. Voir aux annonces.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.—La société existant entre J. Maristany Jr. et Antonio Dermany est dissoute. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

ENQUETES—M. Beach a tenu hier quatre enquêtes dont trois sur des jeunes nègres. Un de ces derniers était Benjamin Austin qui appartenait à M. R. Dodd, de Lafourche. Le cadavre gisait au Touro Almshouse. Verdict, diarrhée.

—La quatrième enquête a été tenue, à bord du bateau à vapeur *Empire Parish*, sur le corps de Christopher McGill qui, ainsi que nous l'avons annoncé dans l'édition du soir, avait été tué la veille. Il était irlandais et avait vingt-sept ans. Verdict, tué par des guérillas, commandés par le capitaine Talbot, à quatre milles au-dessous de Bâton-Rouge. Le défunt était ingénieur du bateau.

L'AFFAIRE ANSELINI—M. Martel, demeurant dans la rue du Camp, No 152, a reconnu, comme siennes, deux des trois pièces de drap trouvées chez Anselini et dont il a été question hier. L'autre pièce n'est pas encore réclamée.

M. J. Lavie, demeurant dans la rue Poydras, No 96, a reconnu deux des quatre pantalons.—Le propriétaire des montres ne s'est pas encore présenté.

Louis Rivas alias Perez a été arrêté, hier, dans le Deuxième District, sous prévention d'être le complice d'Anselini et de Valera. Il est en outre et plus particulièrement accusé d'avoir volé (une caisse) cinquante paires de souliers dans le magasin de M. John Lane, rue de la Douane, No 61. Les chaussures ont été reconnues et rendues au propriétaire.

ESCLAVE VOLEUR—Isaac, esclave de M. Richards, arrêté dans le Deuxième District, est accusé de vol dans le café-restaurant de P Toro, à l'encoignure des rues Bassin et Gravier.

C'est le mari de la négresse mentionnée dans l'édition du soir. Il demeure avec elle dans le voisinage de l'établissement de Toro. Il avait sur lui, au moment de son arrestation, un habit appartenant au capitaine de la compagnie C. du 26e régiment du Massachusetts et une paire de gants appartenant au lieutenant Andrews.

Isaac a mis son projet à exécution en empoisonnant le chien et en escaladant la barrière. Il avait été domestique du lieutenant Andrews auquel il a volé des objets évalués à trois cents piastres.

ARRETÉ—Smith O'Connor, le célèbre John qui avait été condamné à un an de prison, mais avait réussi à s'évader au bout de six mois, fut arrêté dernièrement pour avoir battu Lina Smith; le juge Bell le reconnut et le condamna à sept mois de détention sur l'Ile aux Vaisseaux, mais il parvint encore à s'échapper.

Il vient d'être arrêté pour la troisième fois.

FAUSSE ALARME—Les cloches ont sonné hier soir. C'était une fausse alarme.

EDITION D'HIER SOIR.

Le bateau à vapeur Empire Parish attaqué par les guérillas.

Le bateau à vapeur *Empire Parish*, capitaine Buchanan, est arrivé ce matin dans notre port, venant de l'habitation Marengo, appartenant à M. E. Trinidad et située à quatre milles au-dessous de Bayou Goula, sur la rive droite du fleuve.

Voici ce que rapporte le capitaine Buchanan. Le steamer chargeait hier à midi, du sucre à l'habitation Marengo, lorsque cent vingt guérilleros, sous les ordres du capitaine Talbot, ont fait soudainement leur apparition et ont demandé que l'*Empire Parish* leur fût livré.

Le capitaine Buchanan ayant refusé d'obéir à cette sommation, les guérilleros ont immédiatement ouvert un feu de mousqueterie sur le bateau. M. Christ McGill, l'aide-mécanicien, a été tué, M. J. Reid, l'agent du bateau, grièvement blessé, et trois autres personnes, Chas. Clark, J. Ginner et Isaac Wilss, légèrement blessées.

La bande de guerilleros s'est ensuite dirigée vers l'habitation de M. Marcisse Landry et a jeté dans le fleuve environ 80 boucauts de sucre qui étaient sur la levée, prêts à être embarqués.

Les guérillas se sont ensuite retirés emmenant avec eux 9 nègres, 2 mules et 3 charrettes.

Pendant que l'*Empire Parish* s'empressait de regagner le large pour se soustraire au feu de l'ennemi, et au milieu de la confusion qui régnait à bord, une cinquantaine de boucauts de sucre sont tombés dans le fleuve.

Nouvelles postérieures
PAR LA VOIE DU SUD.

Bataille de Fredericksburg.

DEPECHES DU GENERAL LEE.

Victoire des Confédérés.

Le *National Advocate* publie ce matin les dépêches suivantes empruntées au *Jackson Mississippian* du 18 :

Richmond, 15 décembre—Il n'y a pas eu d'engagement important près de Fredericksburg depuis samedi. L'ennemi a envoyé hier un parlementaire pour obtenir la permission d'enterrer ses morts. Le convoi de cette n'apporte que peu de nouvelles. Des passagers disent que le général Maxey Gregg est mort ce matin. La plus grande partie des blessés ont été amenés à Richmond où ils sont bien soignés. Plusieurs compagnies de prisonniers sont en route pour Richmond. On ne confirme pas la mort de Hooker.

On a reçu aujourd'hui la dépêche officielle qui suit :

L'ennemi a employé la journée d'hier à s'occuper de ses blessés et à enterrer ses morts. Il garde sa position. R. E. LEE.

"On interprète cette dépêche en ce sens que les canons et non l'armée sont sur la rive nord de la rivière".

Richmond 16 décembre.—Signé qui, dit-on, a rejoint Burnside, n'a pas plus de 15,000 hommes, presque tous recrues des dernières levées.

La cavalerie de Hampton a eu, samedi, une escarmouche avec l'ennemi à Kelly Ferry, où 300 fédéraux ont essayé de traverser mais ont été repoussés.

Les restes du général Gregg sont arrivés hier soir par le train de 9 heures. Ils vont être expédiés pour la capitale de la Caroline du Sud.

Suivant les déclarations de prisonniers fédéraux, jeudi, Burnside a passé en revue son armée et lui a adressé de chaleureuses exhortations. Il a dit qu'il allait livrer une bataille décisive, qui amènerait, s'il en avait la confiance, la conclusion de la guerre, attendu qu'il se proposait de disperser la rébellion sur les rives du Rappahannock.

Richmond, 16 décembre.—Le secrétaire de la guerre a reçu ce matin la dépêche suivante :

"Autant qu'on a pu s'en assurer, ce matin l'ennemi a disparu de notre front immédiat et a retraversé le Rappahannock. Je présume qu'il médite de passer à quelque autre point.
R. E. LEE.

Richmond, 16 décembre.—La perte de l'ennemi dans la bataille de Fredericksburg, dit-on, était entre quinze et six mille tués et blessés. [illegible] des confédérés n'excèdent pas 1,800. Sur la gauche où la bataille a été rude, une brigade de la Caroline du Sud a beaucoup souffert. Le général Gregg a été tué par une balle Minié qui l'a frappé au flanc et a traversé l'épine dorsale. Avant de mourir il a dit à un de ses aides, de-camp : "Dites au gouverneur Pickens que si je meurs, cette fois, je donne cordialement la vie au combat pour l'indépendance de la Caroline du Sud."

Le Washington Artillery, de la Nouvelle-Orléans, a repoussé plusieurs charges désespérées faites par l'ennemi. Nos troupes ont montré un grand zèle et un grand courage. Il y a eu peu de traînards.

Le seul officier général dont on connaisse la mort du côté des fédéraux est le général Jackson. On dit que le nombre des prisonniers faits à l'armée fédérale s'élève à 1500.

Un officier de l'état-major de Burnside qui a été pris dit que la bataille n'a pas été renouvelée dimanche parce qu'il y avait de sérieux mécontentements parmi les officiers fédéraux.

On dit qu'il n'y a pas eu plus de la dixième partie de Fredericksburg qui ait été sérieusement endommagée. Le gouverneur Letcher et d'autres citoyens sont partis de Richmond pour aller offrir leur assistance aux blessés.

On a reçu ici ce matin la nouvelle du changement de base de Burnside, et on la considère dans les cercles officiels comme une preuve de démoralisation dans l'armée fédérale. D'autres regrettent ce mouvement parce qu'ils comptaient sur une déroute complète des fédéraux, s'il y avait eu un autre engagement.

Richmond, 16 décembre.—La perte des confédérés en tués et blessés est au-dessous de 1800. Un correspondant évalue la perte de l'ennemi à 8000. On rapporte que l'armée de Burnside est insubordonnée, et que les soldats ont positivement refusé de renouveler la charge sur les batteries confédérées.

Des Carolines.

Charleston, 16 décembre—La législature a voté deux fois hier pour élire un gouverneur de la Caroline du Sud, mais sans résultat. Au premier tour de scrutin, Bonham a eu 79 voix, Manning 58; au second, Bonham 79, Manning 63. Un troisième tour de scrutin aura lieu aujourd'hui. M. P. C. J. Weston a été élu lieutenant gouverneur. Tout est tranquille sur l'île James. Un grand nombre de transports ont passé, se dirigeant vers le Nord.

Augusta, 16 décembre—Une dépêche particulière de Goldsboro dit que l'ingénieur qui était parti pour Wilmington est revenu, et rapporte que le chemin de fer de Wilmington et Weldon est dans les mains des fédéraux, près de Milton.

Destination de canonnières.

Louisville, 15 décembre—Le correspondant à Washington du *Louisville Journal* dit que les bâtiments blindés qui sont à New-York sont destinés à la rivière James.

Le *Cincinnati Commercial* dit que des canonnières doivent remonter la rivière Tennessee jusqu'à Decatur avec une force considérable pour prendre Bragg par derrière.

Mariage de John C. Morgan.

Chattanooga, 15 décembre—Le général John C. Morgan, le célèbre chef de guérillas, a épousé, hier soir, à Murfreesboro, mademoiselle Mattie Ready, la fille aînée de l'honorable Chas Ready, du Tennessee.

Tout est tranquille sur le Cumberland.

Dernières nouvelles.

LA BATAILLE A FREDERICKSBURG.

Bruit de la défaite de Burnside.

La dépêche suivante de Ponchatoula a été reçue dans cette ville et de la copie qui nous a été remise hier soir, nous tirons les nouvelles ci-après que nous donnons pour ce qu'elles valent :

Ponchatoula 17 décembre—L'ennemi a abandonné ses morts et ses blessés sur le champ de bataille.

Nous avons perdu trois généraux. Les Fédéraux ont perdu un général qui a été tué et cinq généraux blessés.

C'est pour nous une glorieuse victoire.

Jo. Johnston est à Grenada. Nos troupes ont éprouvé une grande confiance et beaucoup de joie aux glorieuses nouvelles de la Virginie.

L'artillerie de Washington a reçu un tribut d'éloges de la part de tous les journaux virginiens, pour avoir repoussé trois charges désespérées de l'ennemi.

La brigade Irlandaise de N. York, a été taillée en pièces et le général Meagher, son commandant, a été grièvement blessé.

Le 14e régiment de la Louisiane est aussi mentionné très honorablement par les feuilles de la Virginie, pour avoir repoussé l'ennemi dans diverses charges.

Commentaires sur la bataille de Fredericksburg.

Nous lisons dans le *Mississippian* les paragraphes qui suivent :

D'après les rapports télégraphiques que nous publions ce matin, il paraît que le résultat de cette bataille a été désastreux pour l'ennemi. Burnside, imitant la vulgaire présomption du général Pope, avait adressé, dit-on, un grand discours à son armée au moment avant l'engagement. Il avait dit que son intention était d'écraser la rébellion dans la prochaine bataille et comme son prédécesseur, il a été terriblement battu. Le fait de n'avoir pas renouvelé le combat dimanche est une preuve de la sévère leçon qui lui a été donnée par le général Lee. Nous présumons que Burnside sera aussi décapité. Ainsi font-ils! Lincoln est un grand faiseur de généraux, mais Stonewall Jackson et Lee les défont aussi vite qu'on peut les envoyer de Washington.

La dernière estimation des pertes éprouvées par les fédéraux est de 8000 tués et blessés et de 1500 prisonniers. Notre perte ne s'élève pas à 1800 en tués et blessés.

L'importance de cette victoire est incalculable. Abstraction faite de la démoralisation complète de l'armée fédérale, de la démoralisation qui a succédé au combat, dit-on, le résultat aura un immense effet sur notre fortune dans l'ouest, où les chances ont été quelque peu contre nous, mais où nous avons raison maintenant d'espérer de brillants succès. Mettons nous à l'œuvre, immédiatement et bientôt tout ira bien.

BRUIT DE LA CHUTE DE PORT HUDSON.

Le bruit s'est répandu hier soir, dit le *National Advocate*, que Port Hudson avait succombé devant l'attaque de la flotte. Nous n'avons aucune nouvelle positive à cet égard.

Après avoir écrit ces lignes, et à une heure beaucoup plus avancée de la nuit, nous apprenons que le bruit de la chute de Port Hudson est prématuré. Un voyageur qui vient de la rencontre à qui vent l'entendre les grandes avaries qu'on a fait subir à la flotte.

Nouvelles de Nashville.

Le *Knoxville Register* rapporte qu'un citoyen de l'Alabama, depuis sept semaines à Nashville, et qui s'en est échappé, on ne sait comment, il y a quelques jours dit que l'armée fédérale à Nashville ou dans les environs se compose de 40,000 hommes fort démoralisés. Il ajoute que les soldats pillent les citoyens sans distinction et commettent toute espèce de vols à leur préjudice. Trois régiments du Kentucky ont été désarmés tout récemment et renvoyés. Ils étaient devenus suspects de déloyauté envers le gouvernement pour avoir déclaré que, dans le cas d'un engagement avec les confédérés, ils élèveraient le drapeau blanc.

Le même journal raconte aussi que le sénateur Henry, du Tennessee, a échappé aux fédéraux, en effectuant sa fuite, il y a quelques jours, au dessous d'Héléna, dans l'Arkansas. Un transport chargé de fédéraux s'était amarré devant sa plantation et faisait ses préparatifs pour opérer l'arrestation. Par quelque moyen inconnu, le bruit se répandit tout à coup qu'une force considérable de confédérés avait pris Helena. Aussitôt les fédéraux coururent à leur bateau et firent force vapeur pour s'enfuir. La famille du sénateur est dans cette ville. Quant à lui, il n'est pas encore de retour de l'Arkansas.

La Rétribution en lieu (?)

Le *Columbus Sun*, de la Georgie, fait une allusion mystérieuse à un navire portant le titre ci-dessus, qui est parti dernièrement pour croiser on ne sait où après on ne sait quoi. Voici les noms des officiers : capitaine John Parker, commandant, C. Carroll Hicks, second, G. Hay, lieutenant, G. Price, capitaine d'artillerie, W. W. Gray, subrécargue, J. Gorson, chef de prise, J. B. Jones, maître d'équipage.

Revue et bal au fort Sumter.

Le *Charleston Mercury* du 10 décembre contient le compte rendu suivant :

Une cérémonie agréable a eu lieu au fort Sumter lundi soir. Vers trois heures les généraux Beauregard et Ripley accompagnés d'un grand nombre d'invités, au nombre desquels se trouvaient plusieurs dames et le commandant du steamer français *Milan*, actuellement à l'ancre dans le port, se sont rendus au fort dans une embarcation. Le bataillon d'artillerie régulière, formant la garnison, a été passé en revue par le général Beauregard, et la précision de ses mouvements a excité l'admiration de tous les spectateurs. Après avoir passé quelque temps à examiner les arrangements intérieurs de cette forteresse, les invités se sont rendus au quartier des officiers, sur le côté Sud du fort, et se sont livrés au plaisir de la danse. Les officiers s'étaient procuré d'excellente musique et des rafraîchissements, et pendant quelques heures ces sombres murailles ont retenti du bruit des instruments. A neuf heures la compagnie s'est rembarquée, laissant la garnison se livrer au repos, sans qu'il restât d'autre signe de vie que les sentinelles qui parcouraient d'un pas lent le parapet.

Effet des élections du Nord.

Le *Richmond Enquirer* fait les commentaires suivants sur les élections du Nord :

Préparons-nous exactement comme si Lincoln avait triomphé. Peut-être devrions-nous nous préparer avec encore plus d'énergie. Il faut que nous soyons assez forts non seulement pour repousser mais encore pour attaquer.

Que les partis dans les Etats-Unis, quel que soit leur nom, et quelle que soit la différence qui les sépare, comprennent parfaitement qu'une indépendance absolue est notre détermination irrévocable et qu'elle sera défendue contre tous avec toute la grandeur d'âme, tout le courage et toute la vigueur dont nous pouvons disposer.

Nouvelles du Texas.

Le *San Antonio Herald* du 25 novembre contient les paragraphes suivants :

Nous apprenons que le corps d'armée du gouverneur Baylor se compose maintenant de 30 compagnies formant un total de 2000 hommes.

Le gouverneur Lubbock, conformément à une réquisition faite par le général commandant ce département, a fait un appel à certains districts militaires pour 5000 miliciens qui devront servir trois mois, à moins qu'ils ne soient renvoyés plus tôt, afin de défendre la côte et de repousser l'invasion du Texas.

La proclamation d'abolition de Lincoln ne paraît pas effrayer les propriétaires d'esclaves de l'Ouest du Texas. Un lot de dix nègres, y compris des hommes dont une aveugle et des enfants, s'est vendu à l'encan, à Lagrange le 4 courant, et a produit $10211. Nous trouvons cette information dans le *True Issue*.

Nous sommes heureux d'apprendre que le général Baylor avec sa brigade est chargé de protéger notre frontière septentrionale contre les Indiens, les maraudeurs et les abolitionistes. Jim Lane et ses pareils ont fait tous leurs efforts pour exciter les indiens dans ce voisinage à commettre des hostilités contre les Texiens; ils leur ont fourni des armes et des munitions aussi bien que des motifs satisfaisants pour une guerre d'extermination contre toutes les classes de nos concitoyens.

Un danger imminent.

POLITIQUE DE NAPOLEON ENVERS CE PAYS.

Voici quelques extraits de l'article publié, sous ces titres, par le *Herald* de New York du 9 décembre :

Nous nous rappelons qu'à l'époque où Napoléon faisait tout ce qu'il pouvait pour avoir Nice et la Savoie la presse semi-officielle française niait positivement que la France acceptât les provinces en question quand même elles lui seraient offertes. Nous savons que Napoléon, dit une chose quand il vise à une autre; que lorsqu'il fait une démonstration de bons sentiments, la malveillance et l'irritation sont dans son cœur et qu'il flatte ceux qu'il est décidé à détruire. Sachant cela, nous courons des craintes quand nous voyons Napoléon nous adresser des protestations de bienveillance et nous cherchons l'endroit où il doit frapper les premiers coups.

La France a fait plus de bruit à l'occasion des faits et gestes du général Butler à la Nlle-Orléans contre ses nationaux que toute autre puissance, bien que le général Butler ait traité également tous les étrangers. Le fait est que Napoléon a vu là une belle occasion de chercher querelle. Nous sommes un peuple sensible, nous n'aimons pas l'intervention, et nous détestons, pardessus tout, l'immixtion de l'étranger dans la conduite de nos officiers publics, éprouvés et fidèles. Tout ce que Napoléon avait à faire, c'était d'agir péremptoirement au sujet du général Butler, de demander son éloignement ou quelque chose de semblable, qui répugnât à notre sentiment de dignité nationale et il était sûr d'avoir un refus.

Alors, il pouvait laisser dormir l'affaire et renouveler sa demande à son loisir, et, sur un second refus, agir d'une manière hostile envers nous. Nous ne pensons pas que les troupes et les navires blindés que la France expédie maintenant pour le Mexique soient tous destinés à agir contre ce pays. Nous craignons qu'ils ne doivent plutôt faire une visite aux bancs bourbeux du Mississipi. Pendant qu'il nous prodigue des assurances de bonne amitié, Napoléon fait d'immenses préparatifs pour agir quelque part. Sera-ce contre nous ou contre l'Angleterre? Il y a doute sur ce point, et, dans l'intervalle, c'est un devoir pour nous de préparer la défense de Mobile ou de l'embouchure du Mississippi. Nous devons garder la Nouvelle Orléans comme la prunelle de nos yeux. Nous devons garder et contrôler la vallée du Mississippi. Notre administration ne doit pas faillir ou s'arrêter là; le danger peut tomber sur nous à tout moment, et nous devons nous tenir prêts à parer le coup. Napoléon est fatalement pressé d'ordonner quelque attaque hardie. Il faut qu'il attaque quelque grande puissance; il faut qu'il commence un grand et gigantesque conflit, impliquant l'honneur et la gloire de la France, quand ce ne serait que pour arrêter les complots de ses ennemis qui ont juré et qui accompliront sa ruine. Dans une querelle en ce moment, entravés comme nous le sommes par une rébellion qu'il nous faut écraser, nous avons un côté exposé à l'attaque de notre ennemi, et nous savons tous que Napoléon profite de telles circonstances.

Il peut espérer qu'en épousant la cause du Sud, il fera ses propres conditions avec les traîtres et que, pendant qu'il poursuivra avec succès ses plans de domination sur le Mexique, il prendra pied en même temps dans la Confédération. Un tiers des troupes qui doivent venir de France peut aisément conquérir le Mexique. L'autre moitié, réunie aux forces de Davis, serait, dans la croyance de Napoléon, l'indépendance du Sud, pendant que sa flotte, le délivrerait de notre blocus. Si c'est là son projet, Napoléon frappera promptement et marchera droit au but. Il n'y va pas de main morte, et quand il frappe, il frappe fort. Nous avertissons l'administration. Augmentons nos forces navales; rendons-les invincibles; nous devons garder chaque port du Sud; nous ne devons pas transiger avec l'intervention et c'est seulement par un développement gigantesque de force que nous réussirons à tenir nos ennemis à distance.

Armons, armons, armons; nous n'avons pas un moment à perdre.

Le peuple d'Europe ne comprend pas nos dernières élections. Le sens de ces grandes victoires conservatrices lui échappe. Il croit que les conservateurs veulent la paix à tout prix, parce que la presse officielle les représente avec ce sentiment. Il ne comprend pas que ces victoires annoncent au contraire une ferme détermination de poursuivre la guerre avec plus de vigueur que jamais et que nous sommes obligés de la poursuivre jusqu'à ce que la victoire ait couronné nos efforts. Tout pouvoir étranger qui osera intervenir le payera cher. Il y a des gens qui, malgré tous, veulent courir les hasards et se ruer contre des murs de pierre, et ces gens sont souvent forcés à suivre une voie qui les a conduits à leur ruine. Une pareille fatalité pousse aujourd'hui Napoléon. S'il attaque ce pays, il succombera. Notre gouvernement, inspiré par un sentiment de devoir envers la nation, fera les préparatifs nécessaires pour parer le coup que Napoléon veut nous porter et en même temps pour infliger un châtiment terrible à l'importun despote. Nous sommes sûr que les autorités de Washington comprendront la nécessité d'une action prompte et décisive et qu'elles ne perdront aucun temps pour mettre les ports du Sud où flotte notre pavillon, dans un état complet de défense.

FEUILLETON.

HISTOIRE DE SIBYLLE.
PAR OCTAVE FEUILLET.

VIII.—LE PRESBYTERE.—*Suite.*

La bibliothèque du château, où l'abbé Renaud venait de se réfugier, était une vaste salle, à laquelle des solives saillantes, des meubles rares, des armoires s'élevant jusqu'au plafond, et la couleur uniforme de vieux chêne noirci par les années, prêtaient un caractère claustral. Il s'y promena quelque temps à grands pas, en passant par intervalles une main sur ses yeux; puis il se laissa tomber dans un fauteuil, près d'une grande table qui occupait le centre de la pièce, et demeura plongé dans une méditation dont la contraction de son visage révélait les douleurs.

La porte s'ouvrit tout à coup en face de lui, il se leva, et vit entrer M. et Mme de Férias, suivis de Sibylle, qui tenait miss O'Neil par la main. Un air si particulier de mystère et d'allégresse illuminait les traits de tous ces personnages, que le curé, sans concevoir ni soupçonner la part qui pouvait lui revenir dans cette joie publique, sentit son cœur bondir dans sa poitrine.—Le marquis et la marquise, s'effaçant un peu, firent signe à Sibylle de s'avancer. Sibylle s'avança, tenant toujours miss O'Neil par la main.

—Mon père, dit-elle, voici miss O'Neil qui se fait catholique, et qui veut communier avec moi.

L'abbé Renaud étendit soudain ses deux bras par un geste d'étonnement inexprimable : ses joues maigres et pâles se teignirent de pourpre, et ses yeux incertains, après avoir interrogé chacun des assistants, s'arrêtèrent sur miss O'Neil.—C'est vrai, monsieur le curé, dit-elle.—Le pauvre homme alors chercha des paroles et n'en trouva pas; ses yeux se remplirent d'eau; il indiqua de la main qu'il ne pouvait parler; il tomba à genoux sur le parquet, et, appuyant sa tête grise sur la table qui était devant lui, il se mit à sangloter avec une telle violence, qu'on entendait le bruit de son front heurtant le bois.

Peu de jours après, la nouvelle se répandit dans le pays que l'évêque de*** était arrivé au château de Férias : le prélat avait cédé en effet à la prière du marquis; il avait cru juste de donner à l'abbé Renaud une éclatante réparation, et il voulut recevoir lui-même l'abjuration de miss O'Neil. L'instruction religieuse de l'Irlandaise fut d'ailleurs jugée si complète qu'on put la dispenser du noviciat usité en de pareilles circonstances.

Ces événements avaient été, comme on pense, des coups de foudre pour Mme de Beaumesnil et pour son troupeau : le jour où elle connut l'arrivée de l'évêque à Férias, elle prit son parti, et alla se jeter tout en larmes aux pieds de l'abbé Renaud, qui eut la bonté de l'embrasser. Elle passa de là dans les bras de M. de Férias, qu'elle avait cessé de saluer, puis dans les bras de Sibylle et dans ceux de miss O'Neil, criant à travers ses pleurs "qu'elle avait la tête un peu vive, un peu près du bonnet, mais un cœur d'or, qu'on retrouvait toujours!"

La première communion de Sibylle et de miss O'Neil eut lieu le 1er mai. Le printemps était cette année-là tiède et doux. Pendant la nuit qui précéda ce grand jour, un rossignol, qui chantait habituellement dans les bois de Férias, s'exalta fort et redoubla de trilles merveilleux : il essayait de lutter avec des sons de harpe extrêmement mélodieux qui s'envolaient par une fenêtre entr'ouverte du château.

Jacques Féray se trouvait le lendemain dans le cimetière au moment où Sibylle le traversa, toute blanche comme une marguerite qui vient d'éclore. Elle lui sourit en passant, et on remarqua que pour la première fois depuis quinze ans Jacques Féray franchit ce jour-là le seuil de l'église. Il resta près de l'entrée, suivit la cérémonie avec un intérêt profond, et vers la fin,—pensant vaguement sans doute à sa petite fille morte au ciel, aux anges,—il pleura.

Seconde partie.

I.—CLOTILDE.

Nous ne nous étendrons pas sur les trois ou quatre années qui suivirent la première communion de Sibylle. Pour elle et pour ceux qui l'entouraient, ce fut une ère de parfaite félicité. Ses vives aptitudes, en musique et en peinture surtout, prirent, sous la direction de miss O'Neil, des développements qui touchaient au talent, et dont elle se charmait elle-même en charmant les autres. Elle même tempérait sa intelligence, plus largement éclairée et s'arrondissant d'ailleurs aux premiers contacts de l'expérience, perdit peu à peu cette rigidité de langage qui avait été l'excès et le défaut de ce caractère. Puis le cœur de la femme s'éveillait en elle, et tempérait d'une teinte plus douce la sévérité de ses grâces.

Cette phase nouvelle de sa vie morale se traduisit dans l'ordre religieux par un trait digne d'intérêt. Peut-être a-t-on remarqué chez Sibylle, dans la première partie de ce récit, une disposition d'esprit dont son aïeul n'avait pas laissé de se préoccuper, une étrange tendance à s'élancer pour ainsi dire d'un seul bond jusqu'à Dieu en négligeant les intermédiaires. Ce penchant était particulier sans doute dans une certaine mesure aux instincts de Sibylle; mais il était aussi de son âge. L'âme des enfants, volontiers passionnée et enthousiaste, n'est point tendre. Aussi l'Ancien Testament est-il leur livre, plutôt que le Nouveau. L'idée simple de Dieu saisit [illegible] immédiatement leur intelligence et [illegible] la domine; mais le [illegible] évangéliques, quoiqu'ils intéressent leur curiosité par leur [illegible] dont figures qui sont pour eux des jouets, ne parle véritablement ni à leur pensée ni à leur

cœur. Le sens divin de ce grand mystère leur échappe absolument, et ses parties humaines ne les touchent pas. C'est seulement quand, au premier souffle des passions, le cœur s'attendrit, que le Christ y entre— comme un Dieu, mais aussi comme un ami.

Cette modification du sentiment religieux, que nous croyons généralement vraie, le fut du moins pour Mlle de Férias. Ce qui n'avait été pour elle durant tout le cours de son enfance qu'un article de foi un peu effacé sembla prendre vie dans sa pensée : la poésie incomparable de l'Evangile la captiva profondément, et elle en vint à un haut degré la seule idolâtrie permise à une chrétienne, l'idolâtrie du Christ. Elle aimait, dans ses entretiens avec miss O'Neil et avec le curé, à s'exalter sur ce texte, à rappeler les épisodes les plus touchants de cette pure existence, à admirer le mélange d'impassibilité divine et de faiblesse humaine qui en est le saisissant caractère : elle passait de douces heures dans ces enthousiasmes partagés, tantôt prolongeant avec l'Irlandaise ses promenades du soir à travers les bois, pendant que l'or des étoiles étincelait sur le dais sombre du feuillage, tantôt assise près du vieux prêtre sur le gazon de la falaise, regardant vaguement l'horizon en feu, ou égrenant d'une main distraite les grappes bleues des bruyères.

L'empire que Sibylle avait pris sur l'esprit du curé ne s'était pas affaibli; mais avec les années la forme s'en était adoucie et comme détendue. Mlle de Férias commençait à sourire de quelques excès de son propre zèle. Son intervention dans les choses religieuses ne se faisait plus sentir qu'à de rares intervalles, et chaque jour avec une nuance de tolérance plus marquée, surtout vis-à-vis de la personne du vieillard. Loin de le pousser désormais dans la voie de l'ascétisme, elle employait d'innocentes ruses pour l'arracher de temps à autre aux rigueurs de sa solitude et de son régime. Toutefois, sur les points qui lui paraissaient essentiels à la dignité de la religion, elle demeurait inflexible et n'hésitait pas à suggérer à l'abbé Renaud des conseils qui étaient aussitôt appliqués avec une docilité dont M. de Férias se divertissait avec la marquise.—Ma chère, disait-il en riant, c'est une spiritualiste, et elle voudrait spiritualiser la paroisse!—Cette plaisanterie de mar quis était la formule assez exacte des constantes aspirations de Sibylle et des tentatives méritoires de l'abbé Renaud. Nous n'entrerons à cet égard dans aucun détail nouveau sur des matières délicates que nous n'avons déjà sans doute que trop agitées, quoique nous ayons tâché d'y apporter la réserve respectueuse qu'elles commandent : il nous suffira de dire que, sous le régime pastoral de l'abbé Renaud, le culte fut pratiqué dans la paroisse de Férias avec une rare pureté, sans que le dogme parût en souffrir.

Ce fut vers cette époque que Sibylle eut l'avantage de faire connaissance avec la comtesse de Vergnes, son aïeule du côté maternel. Le comte de Vergnes avait eu à deux reprises, depuis la naissance de sa petite-fille, le courage de s'arracher à ses habitudes parisiennes pour venir passer trois ou quatre jours à Férias. Sibylle le connaissait donc depuis longtemps, et elle l'aimait, parce qu'il était aimable d'abord, et ensuite parce que son image lui apparaissait toujours dans un cadre magnifique, où les bonbons, les poupées à ressort et les colliers de perles fines se mêlaient agréablement; mais elle avait eu le regret de ne jamais voir sa grand'mère de Vergnes, laquelle, pour ménager l'exquise sensibilité qui était une de ses prétentions, avait ajourné d'année en année des émotions dont elle s'était probablement exagéré la violence, car, en apercevant pour la première fois en petite fille dans le salon de la gare, elle l'envisagea avec beaucoup de calme, se retourna vers une vieille femme de chambre qui la suivait de près pour la soutenir au besoin, et lui dit tranquillement :—Voyez donc, Julie! exactement moi à quinze ans! Comme ça me fait mal!.... Pauvre petite!.... Mon Dieu! ajouta-t-elle alors en embrassant Sibylle et en essuyant une larme dont la source restait assez mystérieuse.

On peut croire pendant vingt-quatre heures que Mme de Vergnes allait se fixer à Férias, tant elle se montrait sensible à la poésie de la campagne; les bois, la mer, les prairies, le chant des oiseaux, tout la ravissait : elle ne se tait point des transports.—Mon Dieu! disait-elle à ses hôtes, que vous êtes donc heureux de vivre ici! Mais sentez-vous bien votre bonheur? N'y êtes vous point trop habitués pour en bien savourer toutes les douceurs?.... Ce calme, ce silence.... et puis ces bruits, ce vent dans le feuillage, ces bestiaux qui mugissent au lointain.... ces petites faisans,—ce sont des faisans, n'est ce pas, ces petites bêtes jaunes? Non! ce sont des poulets.... simplement! Tiens!—Eh bien! ces petits poulets qui trottent derrière leur mère, en faisant *piou, piou*, comme c'est délicieux, mon Dieu! comme c'est intéressant! On passerait l'éternité à sa fenêtre à voir et à entendre tout cela! Ah! voilà la vie.... la voilà!.... La nature, la campagne! Mon Dieu! que vous êtes donc heureux de vivre ici!

A con.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 23 décembre.

SUCRE—L'approvisionnement est encore [illegible]

MÉLASSE—Marché calme. L'approvisionnement [illegible]

PORC—Assez bonne demande [illegible]

MAIS—Un lot de 340 sacs de jaune a été vendu, [illegible]

CAFE—Le Rio se détaille à 37 (?) cts la livre.

FARINE—Aucune vente digne de remarque [illegible] $1.50 le baril.

WHISKY—$1 30 le whisky mélangé avec le rhum de la Louisiane et $1 50 le gallon de whisky fait de graine.

PROVISIONS—Détail, [illegible]

FRET—Navires à voiles pour les ports du Nord, $5 [illegible]

—Ventes à l'encan aujourd'hui : [illegible]

COTON—Un lot de 17 balles, limité à 56c, a été offert à la vente, mais il ne s'en est vendu que 5 [illegible]

—Reçu dans les trois derniers jours : [illegible]

—Exporté :—11,000 douves, 46 barils porc, 63 boucauts bacon, 45 barillets graisse, 160 balles coton, 736 boucauts et 31 colis tabac.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 24 décembre 1862.

Arrivés, hier, 21 bœufs, 9 cochons et 63 veaux. Stock à vendre, [illegible]

Bœufs, 1re qualité, par livre, net	....	[illegible]
" 2e "	....	[illegible]
" 3e "	....	[illegible]
Veaux, 1re qualité, par tête	....	$20 @ 25
" 2e qualité, par tête	....	[illegible]
Vaches à lait, par tête	....	[illegible]
Cochons, par 100 livres gr.	....	[illegible]
Moutons, 1re qualité, par tête	....	[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.
Barque Sheffield, Gribbie, Brême.
Brick A Bradshaw, Fish, Philadelphie.
Goëlette Mobile, Howes, New York.
Goëlette Ned, Higgins, New York.

ARRIVÉS HIER.
Goëlette Mary Amos, de la Côte.
Goëlette Tigre, de la Côte.
Goëlette Helen, de la Côte.
Goëlette Kodin (?), de la Côte.
Steamboat Empire Parish, de Baton Rouge.

Montant le fleuve.
Goëlette Geo W Hynson, Scott, New York.
Goëlette Alliance, Judson, de New York.
Goëlette Black Bird, Stock, de Boston.

EXPORTATION.
Brême—Par la barque Sheffield—720 boucauts tabac, 4,000 douves.
Philadelphie—Par le brick Bradshaw—[illegible] balles coton, 1510 barils mélasse.
New-York—Par la goëlette Mobile—[illegible] balles coton, [illegible]
New York—Par la goëlette Ned—[illegible]

PRODUITS REÇUS.
Baton Rouge—Par le steamboat Empire Parish—Pas de chargement.
De la Côte—Par la goëlette Helen—[illegible] boucauts sucre.
De la Côte—Par la goëlette Helen—[illegible]
De la Côte—Par la goëlette Tigre — 4 barils mélasse, [illegible]
De la Côte—Par la goëlette Mary Amos — 117 barils mélasse, à ordre.

ATTENTION.

Cpt D. E. Morphy, encanteur, vend de la drèche et du houblon, ce matin, à 10 heures, à l'encoignure des rues Magasins et Delord, et à 11 heures, de sec, à l'entrepôt St-Louis—Voir aux annonces.

Décédé hier matin, à 10 1/2 heures, Mme V. B. MARMILLION, à l'âge de 67 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 1/2 heures précises. Son corps est exposé chez M. Martin, rue de Chartres, près Jefferson, No 149.

ON ACHETE
Au plus haut prix

Tous les billets qui ne passent plus, 13, ...RUE ST-CHARLES.... 13, Vis-à-vis le *True Delta*, au premier. De 7 heures du matin à 6 heures du soir. 24déc—3

CHANGE sur Paris et Bordeaux—A vendre par OSCAR BERCIER & CO. 24déc—1m

PROCLAMATION.

DEPARTEMENT DU GOLFE.
QUARTIER GENERAL,
Nlle-Orléans, 24 décembre 1862.

Au peuple de la Louisiane :

Afin de corriger toutes fausses appréhensions et toutes fausses interprétations de la part du public, pour l'instruction des troupes de ce département, et pour l'information de toutes les personnes que cela intéresse, publication officielle est ici faite de la Proclamation du Président des Etats-Unis, relative au sujet de l'émancipation. Dans l'examen de ce document on remarquera :

I.—Que c'est la déclaration d'une intention seulement—dont l'entière exécution dépend d'une désignation officielle par le Président, devant être faite le 1er janvier prochain, des Etats ou parties d'Etat, s'il y en a, qui doivent être affectés par ses dispositions :

II. Que le fait qu'un Etat est représenté de bonne foi dans le Congrès des Etats-Unis, est une preuve concluante, en l'absence de témoignages fortement contraires, que le dit Etat et sa population ne sont pas en rébellion contre les Etats-Unis;

III. Que l'Etat de la Louisiane ni aucune partie de dit Etat n'a encore été désigné par le Président comme étant en rébellion, et que cet Etat n'est conformé à toutes les conditions de la Proclamation concernant la représentation;

IV. Que l'existence pécuniaire aux Etats qui ne sont pas en rébellion et qui pourront ultérieurement adopter l'émancipation immédiate ou graduelle; la colonisation de personnes d'origine africaine à l'étranger, et la compensation à donner à tous les citoyens qui sont restés loyaux "pour toutes les pertes résultant d'actes des Etats-Unis, y compris les esclaves," sont parmi les principales recommandations de cet important document.

Il est manifeste que les changements qui y sont suggérés et qui peuvent être subséquemment établis n'auront pas d'effet dans cet Etat le premier de janvier prochain, ni à aucune autre époque précise qui puisse être maintenant désignée, et j'invite toutes personnes, de tout Etat, condition ou classe, soldats, citoyens ou esclaves, d'observer ce fait matériel et important et de se conduire en conséquence. Toutes démonstrations publiques insolites, de quelque caractère qu'elles soient, sont suspendues pour le moment. Les maréchaux-prévôts, les officiers et soldats sont requis de prévenir tout désordre et bris de paix. Les esclaves sont avisés de rester dans leurs plantations jusqu'à ce que leurs privilèges soient définitivement établis. Ils peuvent être assurés qu'ils jouiront de tous les bénéfices que le gouvernement a l'intention de leur octroyer, mais aucun individu ne peut être autorisé dans la situation actuelle des choses à se faire justice lui-même.

S'ils recherchent la protection du gouvernement, ils doivent attendre sa volonté. Les officiers investis d'un commandement seront vigilants dans l'exercice de leurs devoirs. Des congés de camp sont interdits excepté dans les cas impérieux de nécessité. Les soldats enrôlés dans les régiments des Native Guards, ne pourront pour le moment visiter les localités d'où ils ont été enrôlés. Ils ne recevront dans leurs camps aucuns visiteurs sans nécessité. Ces règlements, mis en vigueur avec les troupes des Etats-Unis dans les localités où elles ont été enrôlées, sont aujourd'hui indispensables. Certaines personnes seront astreintes aux devoirs spécifiés dans les ordres généraux, et ne seront revêtues d'aucune autorité pour faire des perquisitions, des saisies ou des arrestations. C'est mon but d'exécuter fidèlement tous les ordres du gouvernement, et je prends la responsabilité de ces instructions et j'en exige la prompte et fidèle exécution.

L'attention publique est appelée sur un acte du Congrès et à dans la proclamation qui prohibe la restitution des fugitifs par les officiers de l'armée. Aucun encouragement ne sera donné aux travailleurs pour qu'ils quittent ceux qui les emploient, mais nulle autorité n'existe pour les forcer à retourner. Il est suggéré aux planteurs que quelque plan soit adopté par lequel une équitable proportion du revenu des récoltes de l'année prochaine, ultérieurement déterminée d'après le jugement d'hommes honorables spécialement justement les divers intérêts impliqués, soit mis de côté et réservé pour le soutien et la rémunération du travail.

La guerre n'est pas faite par le gouvernement pour la destruction de l'esclavage. Le président a déclaré, au contraire, qu'elle est faite pour restaurer les relations constitutionnelles entre les Etats-Unis et chacun des Etats et que cette relation est ou peut être suspendue.

Les révolutions passées par le Congrès, avant la guerre, à la presque unanimité, ont reconnu le droit des Etats en cette matière. Le Vermont a tout récemment rappelé les statuts supposés être contraires à ces droits. Le Massachusetts s'était déjà fait séparément. L'esclavage qui était par conséquent et garanti constitutionnellement; la violence et la guerre y mettront inévitablement une fin. Il est impossible qu'aucun militaire, dans l'éventualité de la continuation de la guerre, conseille le maintien de l'esclavage, comme propriété, dans les Etats rebelles. S'il doit être maintenu, la guerre doit cesser, et les anciennes relations constitutionnelles doivent être rétablies.

Le premier coup de canon à Sumter a proclamé l'émancipation. La continuation de la lutte commencée à Sumter la consommera, et l'histoire du siècle ne fournira aucune autre trace permanente de la rébellion. Ses chefs ont accompli ce que d'autres hommes n'auraient pu faire. L'abolitionisme le plus hardi n'eût rien apporté des chefs de la rébellion. Que ce mystère dans les œuvres de la Providence! Nous nous soumettons à ses décrets, mais nous restons confondus devant les impénétrables manifestations de sa sagesse et de sa puissance! Le grand problème du siècle, qui semblait environné de complications, un labyrinthe, va peut être être retiré subitement des mains de l'homme. Nous pouvons contrôler les incidents du conflit, mais nous ne saurions ni en circonvenir ni en prévenir la fin. Il ne nous sera laissé que d'adoucir les horreurs d'une lutte intestine et retarder le procédé de transition. Les intérêts locaux et nationaux dépendent donc également de la suppression de la rébellion.

Aucun sacrifice pécuniaire ne saurait être trop grand pour la paix, mais il faut que ce soit une paix permanente qui embrasse tous les sujets de mécontentement. Elle est écrite sur la route arrosée qui est au-dessus de nos têtes, les visions éloignées de l'avenir, les états qui tables et qui remplissent les sièges vides à nos foyers désolés et en deuil—tout demande que cette guerre ne se renouvelle plus.

La lutte, dans la vie publique comme dans la vie sociale, affermit l'amour fraternel. L'Angleterre, la France, l'Autriche, l'Italie, toutes les contrées aussi fertiles pour faire une histoire ont eu [illegible] de ces désolantes guerres civiles. Elle ne repose sur rien de la nationalité qui n'a pas essayé ses forces contre ses ennemis domestiques. Le succès d'intérêts locaux a réduit les destinées d'un peuple; il est suivi de la décadence, de la pauvreté et de la dégradation. Un pays divisé et une guerre perpétuelle font de la possession un fléau, et de l'existence une calamité. Le triomphe d'intérêts nationaux élargit la sphère de l'histoire humaine, et est suivi de la paix, de la prospérité et du pouvoir. C'est de semblables combats que sortent les grandes nations.

Quels chers souvenirs flottent autour de nous! La Nouvelle-Orléans est un autel aussi sacré que Bunker Hill! Sur l'Aroostook et sur l'Oregon les noms de Washington, de Jackson et de Taylor sont prononcés avec autant de respect que sur le James ou le Mississipi. Remplissons les conditions de cette dernière grande lutte et devenons une nation—une grande nation—avec assez de sens pour nous gouverner nous-mêmes et assez de force pour résister au monde entier uni!

N. P. BANKS,
Major Général commandant.

PROCLAMATION
Par le Président des Etats-Unis d'Amérique.

DEPARTEMENT DE LA GUERRE,
Bureau de l'Adjudant-Général,
Washington, 24 septembre 1862.

Ordre général No. 139.

La proclamation suivante par le Président est publiée pour servir d'information et de règle de conduite à l'armée et à tous ceux que cela concerne

Moi, Abraham Lincoln, Président des Etats-Unis d'Amérique, et commandant-en-chef de l'armée et de la marine, je proclame et déclare que dorénavant, comme précédemment, la guerre sera conduite dans le but de restaurer pratiquement les relations constitutionnelles entre les Etats-Unis et chacun des Etats, et leurs populations, Etats dans lesquels ces relations sont ou pourront être suspendues ou troublées.

"Que je me propose, à la prochaine réunion du Congrès, de recommander de nouveau l'adoption d'une mesure pratique offrant une assistance pécuniaire à l'acceptation ou au rejet libre de tous les Etats dits esclaves, dont la population pourra ne pas être en rébellion contre les Etats-Unis, et qui pourront alors avoir volontairement adopté, ou qui pourront ultérieurement adopter volontairement l'abolition immédiate ou graduelle de l'esclavage dans leurs limites respectives; et que les efforts pour coloniser les personnes d'origine africaine, avec leur consentement, sur ce continent ou ailleurs, avec le consentement préalable des gouvernements existant, seront continués.

Que le premier jour de janvier de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent soixante-trois, toutes les personnes tenues comme esclaves dans tout Etat ou partie désignée d'Etat, dont le peuple sera alors en rébellion contre les Etats-Unis, seront alors et pour toujours libres; et que le gouvernement exécutif des Etats-Unis, y compris les autorités militaires et navales reconnaîtront et maintiendront la liberté des dites personnes, et ne feront aucun acte pour réprimer les dites personnes, en aucune d'elles, dans les efforts qu'elles pourraient faire pour obtenir leur liberté actuelle.

Que l'Exécutif, le premier de janvier, ainsi qu'il est dit plus haut, désignera, par une proclamation, les Etats et parties d'Etats, s'il y en a, dans lesquels les habitants seront en rébellion contre les Etats-Unis; et le fait qu'un Etat, ou les habitants d'un Etat, seront ce jour représentés de bonne foi au Congrès des Etats-Unis par des membres choisis aux élections, où une majorité des votants de droit de chaque Etat aura participé aura, en l'absence de toute preuve contraire convaincante, jugé comme un témoignage concluant que cet Etat et ses habitants, ne sont pas actuellement en rébellion contre les Etats-Unis.

Que l'attention est appelée, par la présente, sur un acte du Congrès intitulé : "Acte pour faire un article additionnel de guerre" approuvé le 13 mars 1862, lequel acte est formulé dans les termes et les clauses qui suivent :

Qu'il soit décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique en Congrès assemblés, que désormais l'article suivant sera promulgué comme un article additionnel de guerre pour le gouvernement de l'armée des Etats-Unis et sera obéi et observé comme tel :

Art.—Il est interdit à tous officiers ou à toutes personnes employés dans le service militaire ou maritime des Etats-Unis de se servir d'aucune des forces qui sont sous leurs ordres respectifs dans le but de rendre aux fugitifs qui s'abstiennent d'un service ou d'un travail et qui peuvent en conséquence à qui il est réclamé service ou travail et tout officier qui sera jugé coupable par une cour martiale de violer cet article sera renvoyé du service.

Section 2. Et qu'il soit décrété en outre, que cet acte aura son effet à partir du jour où il aura été voté.

Aussi, sur la neuvième et dixième section d'un acte intitulé : acte pour supprimer l'insurrection, pour punir la trahison et la rébellion, pour saisir et confisquer la propriété des rebelles et pour d'autres objets, approuvé le 17 juillet 1862, lesquelles sections sont formulées dans les termes suivants :

Et qu'il soit en outre décrété que tous les esclaves de personnes qui seront dorénavant engagées dans la rébellion contre le gouvernement des Etats-Unis, ou qui, de quelque manière que ce soit, y donneront aide et assistance, s'échappant de la direction de ces personnes et prenant refuge dans les lignes de l'armée; et tous les esclaves capturés à telles personnes, ou abandonnés par elles et se trouvant sous le contrôle du gouvernement des Etats-Unis, et tous les esclaves de ces personnes, trouvés dans un lieu occupé par les forces rebelles et occupé après par les forces des Etats-Unis, seront regardés comme prisonniers de guerre et seront libérés pour toujours de leur servitude et ne seront jamais rendus à l'esclavage.

Section 10. Et il est de plus décrété qu'aucun esclave qui s'échappera d'un autre Etat quelconque dans Etat, ou Territoire quelconque du District de Colombie, ne sera livré et ne sera privé de sa liberté excepté pour crime ou offense aux lois, à moins que la personne qui réclamera le dit fugitif ne déclare d'abord, sous serment, que la personne à qui le travail ou le service du fugitif sont dûs en est le propriétaire légal, n'a pas porté les armes contre les Etats-Unis dans la rébellion actuelle et n'a en aucune façon aidé ladite rébellion. Aucune personne au service militaire ou naval des Etats-Unis ne devra, sous un prétexte quelconque, prendre sur elle de décider de la validité de la réclamation d'une personne quelconque relativement au service ou au travail d'une autre personne quelconque ou de livrer ladite personne au réclamant, sous peine d'être renvoyé du service.

J'enjoins et ordonne par la présente à toutes les personnes qui sont au service militaire et naval des Etats-Unis d'observer et d'exécuter, dans leurs sphères respectives, l'acte et les sections ci-dessus mentionnés.

Et l'Exécutif recommandera, en temps opportun, que tous les citoyens qui seront restés fidèles aux Etats-Unis pendant la rébellion soient (dès que seront rétablies les relations constitutionnelles entre les Etats-Unis et leurs Etats respectifs) compensés pour toutes pertes occasionnées par des actes des Etats-Unis, y compris la perte d'esclaves.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait apposer le sceau des Etats-Unis. Fait dans la ville de Washington, ce vingt-deuxième jour de septembre, dans l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-soixante-deux et la quatre-vingt-septième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

[Sceau] ABRAHAM LINCOLN.

Par le Président :
WILLIAM H. SEWARD, secrétaire d'Etat.
Par ordre du secrétaire de la guerre :
Officiel. L. THOMAS,
Adjudant-Général.

24déc—2t

Quartier Général du Département du Golfe.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1862.

—ORDRES GENERAUX No 114.—

INFORMATION a été reçue à ce Quartier-Général que des publications injurieuses au caractère des soldats des Etats-Unis, sont mises en circulation dans les rues et que des lettres anonymes, renfermant des menaces, sont envoyées aux officiers employés dans le service public. De tels procédés sont inconvenants, offensifs et criminels, et doivent être supprimés. Les troupes de ce département sont requises d'avoir une conduite respectueuse pour tout le monde, et la même déférence leur est due par réciprocité de procédé.

Toute tentative de toute personne d'exciter les passions par une conduite offensive, ou tendant à faire élever des altercations ou discussions et à froisser la paix publique, sera punie de la peine la plus sévère prescrite par la loi militaire.

Le général commandant requiert que toute violation de cet ordre soit rapportée à ce Quartier-Général.

Par ordre du major-général BANKS.
RICHARD B. IRWIN,
23déc—3 Lieut. Col. Adjudant Assistant

Institution Ste-Marie,
TENUE PAR
LES FRERES CHRETIENS,
A l'encoignure des rues Poyfarré et Foucher,
Nlle-Orléans.

CETTE Institution recevra des pensionnaires à partir du 1er janvier 1863.

—PRIX—

Pensionnaires $30 par trimestre; demi-pensionnaires, $25 par trimestre; externes, $15 par trimestre.

Les paiements doivent être faits tous les trimestres d'avance. Les pensionnaires fourni sont le papier, les plumes, &c.

N. B.—On n'est pas admis comme pensionnaire à moins d'un certificat de bonne conduite.
24déc—9t Le frère OLIVER, Directeur.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1862.

CETTE banque sera fermée le 25 du courant, le 1er et le 5 janvier prochain. L. BERNARD.
24 déc— Caissier

LUNDI, 21 décembre 1862 à 7 heures du soir, a une assemblée tenue, par un grand nombre de marchands de cette ville, à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St-Louis, No 43, dans le but de former une société pour arrêter la vente de vêtements, marchandises sèches, &c, &c, dans les rues et autour des marchés—M. Singer a été appelé au fauteuil. Il a demandé l'appui de l'assemblée pour l'objet ci-mentionné, puis les officiers suivants ont été élus à l'unanimité :

J. H. Singer, Président, S Bonnafon, Vice-Président, J Bendit, caissier; Chas Sandal, Secrétaire.

Sur motion de M. Madrits, il a été résolu que tous ceux qui étaient présents signeraient comme membres de la Société et, sur motion de M. Marcus, que chaque membre paierait une piastre et qu'il serait nommé un comité de deux membres de chacun des districts pour obtenir les signatures des marchands qui désireraient se joindre à la Société. Ont été nommés :

MM. Bouney et Joseph Cohn, 1er et 2e district.
" Bloom et de Fraget, 2me do.
" Schafer & Myers, 3me do.

Sur motion de M. Burger, MM. Frederick, Coogan et Berger ont été chargés de s'assurer les services d'un avocat distingué pour adresser aux autorités un mémoire dans le but ci-mentionné.

Sur motion, il a été résolu de publier ce qui précède dans les journaux de la ville. Sur motion de M. Burger, l'assemblée s'est ajournée à lundi, 29 du courant, à 6 heures et de P. M., à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St Louis, No 43.

Les marchands sont invités à assister au meeting.
J. H. SINGER, Président.
CHAS SANDAL, Secrétaire. 24 déc—4

PERDU,

LE 17 du courant, à une soirée donnée à l'encoignure des rues St-Pierre et Bourgogne, un grand RIDICULE contenant une montre en or, de dame, émaillée et montée sur diamants, fabrique de Chaplain, quatorze piastres en billets, un paquet de clés, &c. La personne qui l'a trouvé peut garder l'argent et elle rendra la montre et les clés, au coin des rues Toulouse et Dauphine, à la grocerie, ou à la grocerie de M. Ricard, à l'encoignure des rues Ste-Anne et Galvez ou au bureau de l'inspecteur des poids et mesures, au coin des rues Chartres et Quartier. Il ne sera fait aucune question. 22 déc—3t

LIQUEURS! LIQUEURS!

30 CAISSES liqueurs assorties extra fines en carafes
100 " " de en bouteilles,
24 caisses " fines et communes,
10 " curaçao et marasquin extra-fins,
200 paniers anisette extra fine et fine,
10 caisses eau de-vie de Dantzig,
10 caisses cassis du Mont d'O., punch au rhum, eau-de-vie, Grande-Chartreuse, eau verte, &c, &c,
200 paniers véritable guignolet superfin d'Angers,
en magasin et à vendre par
HENRY VALETON & CO.
24déc 27, 29 et 31, rue Bienville.

CONSERVES ALIMENTAIRES!

15 CAISSES petits pois verts de Briant,
20 " de de Bordeaux et de Paris,
5 caisses champignons de Passy,
5 " cèpes à l'huile,
200 boîtes de 1/2, 1/4 et 1 livre champignons sees,
5 caisses truffes noires du Périgord,
10 " pâtés truffes assortis,
10 " olives farcies,
100 " olives, capres et salaisons assorties,
5 " macédoines de légumes,
5 " haricots verts, et haricots flageolets,
10 " prunes sèches en paniers,
en magasin et à vendre par
HENRY VALETON & CO.
24déc 27, 29 & 31, rue Bienville.

AVIS.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre le soussigné sont priées de les présenter dans les trois jours qui suivront la date de cette annonce, attendu qu'il est sur le point de quitter le pays. Les réclamations qui ne seraient pas présentées dans le susdit délai seront considérées comme nulles et non avenues.

Nlle-Orléans, 24 décembre 1862. JAIME PONS.
A l'encoignure des rues Victoire et Champs-Elysées, 24 déc—3t à la grocerie de M. A. F. Valence.

Nourrice.

UNE Anglaise comprenant le français, désire se placer dans une famille en qualité de nourrice. Elle peut donner de bonnes recommandations.
S'adresser à l'encoignure des rues Histoire et Grands-Hommes, No 349. 24 déc—2t

AVIS.

LE porteur du billet de la somme de $480, souscrit par Rosela Labat, Felicie Labat, A. A. Labat et G. L. Lachaux, portant hypothèque, daté du 19 décembre 1861 et payable à un an de date. Le montant dudit billet étant déposé chez le soussigné aux risques et périls du porteur du susdit billet, le soussigné ne sera responsable pour aucuns frais ni d'intérêt à partir de ce jour.

Nouvelle Orléans, 23 décembre 1862.
PIERRE LACHENAL,
24 déc—3 86, rue du Quartier

AVIS.

LE porteur du billet de la somme de $450, souscrit par Rosela Labat, Felicie Labat, A. A. Labat et G. L. Lachaux, portant hypothèque, daté du 21 décembre 1860 et payable à un an de date. Ledit billet est prorogé jusqu'au 21 décembre 1862, le montant dudit billet étant déposé chez le soussigné, aux risques et périls du porteur du susdit billet, le soussigné ne sera responsable pour aucuns frais ni d'intérêt à partir de ce jour.

Nouvelle Orléans, 24 décembre 1862.
PIERRE LACHENAL,
24 déc—3 86, rue du Quartier

Eglise St-Vincent de Paul.

LE mois de prières pour la paix qui a été célébré dans l'église de St-Vincent de Paul, se terminera cette semaine par les exercices des Quarante-Heures, qui auront lieu le jour de Noël, et les deux jours suivants. Le jour de Noël, le Saint Sacrement sera exposé à la messe de neuf heures, où il y aura sermon, et restera exposé jusqu'à la cérémonie du soir, qui aura lieu à quatre heures et demie, avec sermon et bénédiction du Saint-Sacrement. Les mêmes cérémonies auront lieu les deux jours suivants, avec sermon également le matin et le soir. La seule différence est que ces deux derniers jours la messe sera à huit heures. Le samedi, à la messe de huit heures, se fera la communion générale, à laquelle doivent tâcher de participer toutes les personnes qui ont pris part à ce mois de prières. A cette messe de midi il y aura une quête pour les pauvres de ce district. Les fidèles sont invités à s'unir à ces pieuses cérémonies qui les aideront à sanctifier les fêtes de Noël par la prière et par l'aumône. 23 déc—au 25

Eglise Evangélique Française.

LE service religieux a lieu chaque dimanche matin, à onze heures et demie, au rez de chaussée de l'Eglise Presbytérienne, encoignure Gasquet et Liberty, entre Canal et Commune; l'entrée est rue Gasquet.

Le catéchisme commence immédiatement après le service divin.

LA SAINTE CENE sera administrée dimanche prochain 28 courant. 23 déc—4t

Lazard & Michel,
199........Vieille-Levée........199

BATISSES PONTALBA, FACE A LA HALLE AUX VIANDES.

OFFRENT à des prix très réduits afin de réduire leur stock, un assortiment varié et choisi de paletots lévites, pantalons, gilets, chapeaux, et tout ce qui concerne la toilette d'homme. Ils invitent leur amis et tous ceux qui ont besoin d'articles aux leur genre, à s'adresser chez eux avant d'aller ailleurs. 24déc—15t

Aux Planteurs—Avis important.

LE soussigné a du BI-SULFITE DE CHAUX frais, à $15 le baril, comptant, sur livraison.
JOSEPH ALBRECHT,
Apothicaire et chimiste, rue du Canal, No 162.
23déc—1m

Nlle Orléans, 22 *décembre* 1862.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour entre J. MARISTANY Jr et ANTONIO DERMANY est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
J. MARISTANY Jr fera dorénavant les affaires de grocerie pour son propre compte, à l'ancien local.
J. MARISTANY Jr
24 déc—3 ANTONIO DERMANY.

BONNE OCCASION.
TOMBE ET EMPLACEMENT.

A vendre un tombeau double avec caveau, pour famille, nouvellement bâti, et situé au cimetière Catholique No 2. S'adresser encoignure St Louis et Robertson. 22 déc—3t 27

FARINE—1,000 barils farine superfine,
500 barils farine extra,
20 barils pieds-cotés-épicés,
Saindoux, bœuf, &c. &c.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO,
2déc—1m No 77, rue Tchoupitoulas

A Vendre,
Pour clore une consignation,

QUATRE VINGT DIX caisses huile d'olive de Jomé Plagniol,
25 barils haricots blancs et rouges.
PAUL JUGE FILS,
29déc—12t 29, Vieille Levée.

AMUSEMENTS.

Théatre de l'Opéra.

Représentation du DIMANCHE 28 Décembre
PAR LES ARTISTES REUNIS EN SOCIÉTÉ.

Première représentation : LES MELI-MELO DE LA RUE MESLAY, vaudeville en un acte, par MM. Marc Michel et Ad. Choler.—Première représentation. LA JOIE FAIT PEUR, comédie en un acte, par Mme Emile de Girardin — Première représentation : CE QUE FEMME VEUT......, vaudeville en deux actes, par MM Duvert et Lauzanne.—2ème représentation : UN TIGRE DU BENGALE, folie vaudeville en un acte, par M. Théodore Barrière.

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier.

Directeur..........................LEWIS BAKER.

Mercredi soir, 24 décembre.

Représentation du drame moderne de Styrling Coyne, EVERY BODY'S FRIEND.

Mme Featherly, Mme W C. Gladstane; Mme Swansdown, Mme Alexina Fisher Baker; Mme Major De Boots, Mme Preston; Fanny, Mme Campbell; Frank Featherly, M. Lewis Baker; Major DeBoots, M. Vining Bowers; Icebrook, M. Rand.

Le spectacle sera terminé par la farce : ICI ON PARLE FRANÇAIS.

Académie de Musique,
RUE ST CHARLES.

SPALDING & ROGERS..........................Propriétaires

LES MENESTRELS,

MERCREDI SOIR, 24 décembre (veille de Noël), Grande représentation à midi ... soir.

Programme nouveau.
Prix d'entrée : 50 c. Galerie des personnes de couleur, 25 cts. Enfants et domestiques 25 cts, le samedi, à midi.
24 déc CHAS. H. DUPREZ, directeur

Quatrième bal de la saison.

UN GRAND BAL PARE ET MASQUE sera donné, par MM. G. PEPPO & Co, dans la salle de bal d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, MERCREDI soir, 24 décembre, VEILLE DE NOEL. 23déc—2t

POUR NEW-YORK Directement.
Jour de départ JEUDI, 25 du courant, à 5 heures P. M.

Le beau steamer neuf GEORGE WASHINGTON, capt. E. V. Gager, prend son chargement. Il partira pour New-York, le 25 courant, avec les Malles des E. U.

Pour fret ou passage (commencements sans pareils) s'adresser à A. MOULTON.
20déc rue Natchez, No 31.

POUR BORDEAUX.

LE magnifique et fin voilier, trois-mâts Espagnol, EL PAQUETE NUMERO CUATRO, attendu incessamment de la Havane, ayant de vastes emménagements pour des passagers, partira pour Bordeaux 15 jours après son arrivée dans ce port.

Pour fret ou de numéraire, passage de chambre et d'entrepont, s'adresser à M. E. NAPIAS,
24 déc—4t 30, Vieille-Levée.

POUR MATAMORAS,

La goëlette MARY CAMPBELL, capt. Golding, partira pour cette destination le 24 décembre à trois heures P. M.

S'adresser pour passage seulement à bord, au district, entre St Louis et Conti 23déc—2t

POUR VERA CRUZ — Le beau brick ELLEN P. STEWART, capitaine Coln, partira immédiatement pour le susdit port.

Pour balance de fret ou passage s'adresser à L. JOUBLANC,
30 Passage de la Bourse près Bienville, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 19déc

POUR NEW-YORK

La barque GARIBALDI, fin voilier et de première classe, capitaine Hoy, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à
WM. J. REID,
14 déc Rue des Magasins No 25.

POUR MARSEILLE.

La barque Italienne UTAH, capitaine Olivari partira sous peu pour Marseille.—Pour passage seulement, s'adresser à
PIAGGIO VIOSCA Jr,
10 nov— 63 et 64 Vieille-Levée.

Banque de la Louisiane.

Nlle Orléans, 23 déc. 1862

CETTE BANQUE sera fermée le Jour de Noël, le 1er et le 2 janvier prochain.
La direction se réunira le 24 le 31 courant et le 2 janvier prochain. AUGUSTE MONTREUIL.
24déc Caissier

Bureau du Percepteur des taxes d'Etat, Deuxième District.

Bureau, à l'encoignure des rues St-Pierre et Chartres.

AVIS est donné à ceux qui doivent à l'Etat des licences pour métiers, professions, &c., pour l'année 1862, de venir les payer à ce bureau, de suite. Si ces taxes ne sont pas acquittées le 31 du courant, avant, cette époque, les licences seront poursuivis conformément à la loi.
D. W. C. CAMPBELL,
Percepteur des taxes d'Etat, Deuxième District
Nlle Orléans, 23 décembre 1862. 24déc—6t

Bureau du Collecteur des taxes d'Etat
Deuxième District de la Nlle-Orléans.

Bureau, à l'encoignure des rues St-Pierre et Chartres.

AVIS est donné aux contribuables d'Etat du Deuxième District que mon bureau sera ouvert, de 9 heures A. M à 2 heures P. M., tous les jours (les dimanches exceptés) pour recevoir toutes les taxes non payées et dues à l'Etat, pour l'année 1861, sur les propriétés foncières, les esclaves, &c. Les susdites taxes doivent être payées de suite, sinon les délinquants seront sujets à la loi. Les personnes qui ont payé leurs taxes d'Etat pour l'année 1861 présenteront leurs reçus à ce bureau pour qu'il y soit enregistré.
D. W. C. CAMPBELL,
Collecteur des taxes d'Etat, Deuxième District.
Nlle Orléans, 12 décembre 1862.

CONFISERIE DE L'OPERA.

Maison spéciale de Patisserie et Confiserie Parisienne.
Coin BOURBON ET TOULOUSE.

M. J. HIMBERT a l'honneur de prévenir les dames et ses messieurs qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, pour les fêtes de Noël et jour de l'an, un choix de

Boites variées, chocolat et bonbons fins de Paris,

qui seront vendus aux prix modérés.

APERÇU DES PRIX :

Croquettes chocolat venant de Paris........	70 cts
Chocolat de tablette surfin..........	50 "
500 livres chocolat à la crème (Marquis).......	70 "
1000 do chocolat et bonbons (Marquis)......	70 "
Bonbons fondants imitation fruits et fantaisie	25 et 50 cts

à boite—fruits crystallisés assortis de Bordeaux à 75 cts la livre — Un grand assortiment de pâtés de gibier—gâteaux et petits gâteaux de soirées à 25 cts la douzaine au lieu de 30 cts. 20 déc—3t

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

Manufacture de chocolat à la vapeur.

CHOCOLAT EN GROS ET DETAIL — BONBONS FINS ASSORTIS.

D. LOPEZ,
63, RUE DE CHARTRES, 63.

A l'honneur d'informer le public qu'à partir de MARDI 23 courant, il mettra en vente un choix varié de cartonnages de luxe reçus par les derniers arrivages d'Europe, qui se recommandent au public par leur fraîcheur et leur bon goût.

Afin de suppléer aux difficultés des arrivages, cette maison s'est assurée le concours d'ouvriers de mérite, ce qui lui permet d'offrir aux gourmets une immense quantité de bonbons assortis se tant de ses ateliers, parmi lesquels on remarquera le fameux chocolat à la crème, CROQUETTES RICHELIEU, MARRONS GLACES, NOUGAT FRANÇAIS, &c. &c.

Aussi, une immense quantité de bonbons à 25 et 50 cts la boîte; un lot de champagne et liqueurs miniature pour enfants.

Chocolat en gros pour marchands.
19 déc—

119..............RUE DU CANAL..............119

Mme DEZAUCHE,
Successeur de Mme TURNER,

EN considération de la crise actuelle vendra au prix coûtant son magnifique assortiment de

Manteaux en velours noir pour dames.
Manteaux en drap pour dames et enfants,
Robes de soie confectionnées pour enfans;
Velours noir, grande et petite largeur pour confections.

Au plus bas prix : un riche assortiment de *Chapeaux* en velours et en soie pour dames et jeunes filles. 20 déc—1m

IMPORTATION DIRECTE DE Jouets et articles de fantaisie,
Au No 16, rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet de jouets et d'articles de fantaisie; un nouveau lot de pipes écume de mer et de racine de bruyère, des albums photographes, des chevaux et des voitures d'enfants, &c. &c, qu'il vendra à bas prix, en gros et en détail.
19déc—12 AUGUSTE KOENIG.

A VENDRE
Charbon Lanarkshire, à $1 50 le baril,

LIVRÉ en ce moment de la Levée, en lots de dix barils ou davantage, dans le Premier, le Deuxième et le Quatrième Districts, sans frais de charroi, à $1 50 le baril. C'est un excellent charbon d'excellente qualité. Les marchands peuvent en avoir sur la Levée à plus bas prix.

—Egalement—
Charbon Cannel et Pittsburg, de la Virginie.

Les ordres seront promptement remplis.
C. A. MILTENBERGER,
Marchand de charbon par commission,
23 déc— Rue du Camp, No 57.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle Orléans, 20 décembre 1862.

AVIS.

CONFORMEMENT à la huitième section de la charte de cette Compagnie, une élection, par les actionnaires, de dix huit directeurs pour un an, à partir du premier lundi de février 1863, aura lieu au bureau, MERCREDI 21 janvier prochain, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. CHAS. J. DARON,
20 déc—au 21 janv Secrétaire

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle Orléans, 20 décembre, 1862.

AVIS.

CONFORMEMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu à ce bureau, LUNDI 19 janvier 1863 à midi.
CHAS J. DARON,
20 déc—30t Secrétaire

Compagnie du Gaz de la N. Orléans

4 décembre 1862.

AVIS—Une élection de six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau, rue de la Commune, No 120, LUNDI 5 janvier prochain, de dix heures A. M. à deux heures P. M.
Par ordre. N. O. J. TISDALE,
5 déc—1m Trésorier.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1862.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, Lundi 5 janvier 1863, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, au bureau No 15½, rue Baronne.
4 déc—au 5 janv C. D. ELDER, secrétaire

AVIS.

LA société P. PRATS & CO a été dissoute le 27 novembre dernier. Les soussignés continueront le même genre d'affaires, sous la raison M. PRATS & CO et règleront les affaires de l'ancienne maison.
M. PRATS,
Par J. CARBO,
29déc—1m J. MAGI.

AVIS.

LE soussigné prévient toutes les personnes auxquelles il pourrait devoir de présenter leurs comptes avant le courant prochain, et celles qui lui doivent de bien vouloir régler avec lui, avant cette date, à son magasin No 286, rue Vieille Levée, entre St. Louis et Conti, de 8 à 4 heures.
30déc—1m S. CAMSON.

CHANGE.

A VUE ET A ECHEANCE, sur New-York.
A vendre par W. J. REID,
1er nov—tf 25, rue des Magasins.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. KEELAR & SON.

100 caisses limons de choix de Malaga, café Rio, café moulu, thés, jambons passés au sucre, graisse, épaules, fèves blanches, savon, porc mess, maquereaux, farine, huile d'olive, &c.

PAR T. KEELAR & SON,
T. KEELAR, encanteur.

Bureau et magasin d'encan, rue du Camp, No 73.

IL sera vendu, MERCREDI, 24 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue des Magasins, No 73 :

40 sacs café Rio, 30 caisses café moulu,
2 à 3 thés assortis, 20 tierçons jambons passés au sucre,
20 tierçons graisse feuille, au sucre,
6 barils graisse feuille, 40 barillets graisse feuille,
40 " épaules, C. B. 20 barils jambons passés au sucre,
6 barils porc mess, 3 barils fèves blanches,
40 caisses huile d'olive, 50 barils farine extra,
2½ barils langues de bœuf, 5 barils huile de graines.
50 barillets maquereaux choix.
40½ barils pieds de cochons 24 barils et demi barils vin.
Porter, whisky, vin rouge, &c.—Egalement, 40 barils pommes.

Conditions de la vente—Comptant, en monnaie courante. 23déc

Marchandises sèches, vêtements, bottes, souliers, chapeaux et rubans.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau rue de Chartres No 41.

MERCREDI, 24 du courant, à 10 heures, il sera vendu—

50 pièces reps de fantaisie,
50 do mousselines de laine française,
50 do satinet gris,
50 do satinets de fantaisie,
25 do tweed à vu,
25 do tweed gris,
25 do flanelle rouge...,
30 do flanelle rouge, ... jaune et blanche,
300 do indiennes à cérémonies de choix,
50 lots bottes, assortiment prime et frais,
25 caisses chapeaux de tous genres,
100 lots vêtements,
50 cartons rubans fins et de genre nouveau, pour chapeaux de dames. 24 déc—4

Vente sans réserve, d'un fonds d'excellents vêtements faits expressément pour le commerce en détail de la ville.

PAR VINCENT & Co.
J. B. CROZAT, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 24 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 64—250 lots d'excellents vêtements, comprenant redingotes et sacs en drap noir, habits de tous les jours, pantalons casimir noir et fantaisie, gilets de dessous soie et satin, cravates, chemises de peau et bonnets, rie, gants, &c—Egalement, 100 lots de bonnes marchandises sèches. 24 déc

2,000 sacs Son.
PAR D. E. MORPHY. Encanteur.

MERCREDI, 24 du courant, à onze heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt St-Louis, rue Front, entre les rues Lafayette et Girod—
2,000 sacs son, en lots, au gré des acheteurs.
Conditions—Comptant. 23déc

Drèche et Houblon.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 24 du courant, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, à l'encoignure des rues Delord et Magasins—
135 sacs drèche,
5 sacs houblon.
Avariés, par le goëlette Mobile, arrivée tel.
Conditions—Comptant. 23déc

Bijouterie et objets de fantaisie,
PAR HANLON & McLEAN,

MERCREDI, 24 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, dans la rue St-Charles, No 14.—Le fonds du dit magasin, comprenant le reste des articles en magasin, savoir :

Bijouterie fine, belles montres en or et en argent, argenterie, coutellerie, accordéons, instruments de musique, cannes, objets de fantaisie et un excellent Régulateur.

—EGALEMENT—

Belles vitrières, comptoirs, étagères, installations, &c., &c., &c. 23déc

Marchandises avariées.
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41.

MERCREDI, 24 du courant, à midi, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes, avariées lors du voyage du steamer Geo. Washington lors de son dernier voyage de New York à la Nlle Orléans—
1 (291—1 caisse ginga ...
23 déc

Fond d'une Grocerie bien située—Aussi, installation et bail, pour cause de départ.

PAR E. GUTIERREZ, Encanteur.

VENDREDI prochain, 26 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan, sans réserve aucune, sur les lieux, rue St-Pierre, au Marais—

Le fonds de la dite grocerie qui sera offert en bloc, ensemble avec les installations, poids et mesures, et aussi tout ce qui compose la conduite d'un établissement de ce genre.

—EGALEMENT—

Le privilège d'un BAIL d'un an ou plus à raison de quatre-vingts piastres par mois, à partir du 1er janvier 1863, le bailleur garantissant le paiement ponctuel du loyer à la fin de chaque mois.

Cette maison donne présentement $45 de surchargé au principal locataire. 24déc

Vacherie! Vacherie!
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu lundi, 29 décembre 1862, à 11 heures du matin, rue des Grands-Hommes, sur l'habitation Ligardi près du Couvent des Ursulines—

20 vaches mitives, plusieurs avec veaux,
3 chevaux,
1 charrette à lait.

Les ustensiles et les accessoires de la vacherie.

Conditions — Au-dessous de $100 comptant; au-dessus de $100 quatre mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 24déc

VENTES JUDICIAIRES

C. Millaudon vs B. Blank.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 5 de janvier 1863, à 11 heures A. M., au coin entrepôt, au coin des rues Royale et Orléans, 2me District, à l'adjudication de—

Le fonds d'un salon de bière suivant inventaire déposé au mon bureau pour examen.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Sherif
24déc—27, 30, jr 2, 5 de la Paroisse d'Orléans.

DROGUES! DROGUES!

QUININE—1000 onces; MORPHINE—500 onces.
CHLOROFORME—200 livres; CALOMEL—450 livres,
BLUE MASS—400 livres; NITRATE D'ARGENT—25 livres.
ALCOOL—5 barils (95).
SAVON DE CASTILLE—150 caisses,
TANNIN—75 livres.
Iodes, iodure de potasse, sels Rochelle, &c., &c.
A vendre par S. & J. ABRAMS,
Droguistes en gros,
5 déc—1m Rue du Camp No 44, et rue Gravier No 74

HUILE SURFINE VERITABLE
DE J. PLAGNIOL,
Haricots blancs et rouges.

A VENDRE : 100 paniers huile d'olives véritable de J. Plagniol;
50 barils haricots blancs, reçus dernièrement;
20 barils haricots rouges, do do
PAUL JUGE fils,
6 déc—15t 29, rue Vieille Levée.

Café de la Havane.

CENT VINGT-ET UN sacs excellent café P. R., en débarquement et à vendre par
BORNIO & BROTHER,
17 d—c Rue Gravier, No 34.

AU PUBLIC.

Mme LaBlanche,

La plus grande clairvoyante du monde.
Résidence rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourbon.

RIEN n'est plus étonnant que d'entendre un étranger vous raconter toute votre vie et en donner même les plus petits détails. Il y a eu, parmi les nombreuses personnes qui l'ont consultée, une seule qui n'ait été vivement rappelée, l'une de ses facultés, qui passe aller (?) les plus remarquables de votre existence! Qui mieux pourrait vous dire qu'elle vous remet sous les yeux les scènes les plus émouvantes de votre enfance et de votre âge mûr qu'elle vous rappelle des amis absents ou morts, qu'elle lit dans les cœurs des secrets qu'on croyait cachés pour tout le monde.

Les personnes atteintes de maladies susceptibles d'être guéries devraient consulter cette dame extraordinaire, car les guérisons qu'elle a opérées dans cette ville seulement lui ont valu une réputation immense parmi nous.

Consultations, en français et en anglais, pour dames et messieurs, de 8 heures A. M. à 8 heures P. M. Prix modérés. 3déc—1m

A LOUER.

LE DESSUS du magasin Rameau faisant encoignure Canal et Bourbon—ainsi que DEUX ETAGES de la maison No 160, rue du Canal. Ils sont disposés pour un photographe. 24déc—6t

A VENDRE

Cent excellent MULETS et une grande quantité d'animaux à ressort de vieux en bonnes (?) ... des omnibus neufs et de vieux, au bas prix ... S'adresser coin des rues Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au dessous du Stock landing. F. WINTZ.
16déc—au 16 mars

Le Dr. J. B. S. Ezquerré,
Médecin de la Société Française de Jefferson de 1852 à 1860,

EST de retour à la Nouvelle-Orléans et ses anciens clients le trouveront rue Toulouse, 99. 20déc—6t

GELÉE et Pâte de Goyave—15 caisses en ½, ¼, 1 et 2 liv., en débarquement et à vendre par
E PIAGGIO,
11 déc encoignure Royale et St-Louis.

ALCOHOL—10 barils 95 °/o
QUININE—1000 onces véritable Pelletier,
CHLOROFORME—250 livres,
MORPHINE—300 onces. Second d'un 1/8 once,
OPIUM—100 livres extra.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
17 déc—1m rue Royale coin St Phillippe

Reçu tout récemment,

EN magasin et à vendre :
UN LOT DE CHOIX DE
VIEUX WHISKY, 1re prime,
WHISKY d'Ecosse pur,
Do Bourbon de première qualité,
EAU DE VIE Otard, 2 ..., en 1/4 de pipes,
RHUM pur de la Jamaïque,
ALCOOL,
CIDRE champagne, en baril
BROTT, DAVIS & SHONS,
19 déc— Rue de la Nouvelle Levée, N os 20 2 et 29 près Gravier

VINS! VINS!

A VENDRE par J. CHASTEGREL, No 58, rue Royale, entre Conti et St Louis, en gros ou par barrique :
100 barriques vin d'ordinaire,
100 do " Bordeaux de l'ordinaire,
50 do vins fins,
50 do vins blancs ordinaire de l'ordinaire.
Le tout aux prix les plus modérés. 20 déc—à did.

PAR LANATA FRERES,
9 et 11, rue Jefferson,

2000 LIVRES amandes cassées, nouvelles, 1,000 demi et quarts de boîtes pâtes truffées, cèpes à l'huile,
1,000 caisses vins rouges divers crus; 100 caisses vermouth N. P. & Co,
300 barriques vins rouges vins rouges et blancs, 30 demi pipes Catalogne,
250 paniers champagne; 250 caisses cassis et punch, 100 caisses sardines à l'huile nouvelle pêche ½ et ¼ boîte,
100 caisses marasquins, curaçao, absinthe, kirsch,
25 barils vinaigre français; 100 caisses huile,
50 caisses prunes d'Ente de choix; 100 caisses capres,
100 demi-jeannes de 5, 3 et 2 gallons; 500 livres gomme,
100 caisses bouteilles, 200 caisses noisettes à l'eau de vie,
50 fromages beurre de Goshen; 1000 livres gomme arabique,
30 barillets graisse, 20 barils farine nouvelle,
1000 rames papier enveloppes; 25 sacs poivre,
20 barillets sucre Bergamotte et Havane,
200 caisses et 24 réglisses vin fleur d'oranger,
20 barils graines de Canaries et de chanvre,
100 bouteilles vin blanc Haut Sauternes. 23déc—4t

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de moutons. Ils payeront comptant.
WITTERS & PENFIELD,
30déc—6t Rue Vieille Levée, No 31

VINS pour familles—Vins de Bordeaux, et de Cette, à bas prix, à vendre par E. PIAGGIO,
1 encoignure Royal et St-Louis.